

Animation agricole dans le cadre du CTEC Brèche

Bilan 2023

Agriculteurs du territoire,
futurs Chanvriers de l'Oise

Jérôme BOURGEOIS

Landry DELAYEN

Paul FREVILLE

Robin LÉDUC

Ludovic LOIRE

Émilie QUACHÉE

Eric SOEYNT

COPIL CTEC Brèche - Domaine de Béthencourt - 01/02/2024



Actions agricoles : ce qui a avancé en 2023

- 1) Préfiguration d'une filière locale protectrice de la ressource en eau : la filière chanvre
- 2) Animation des contrats azote et du groupe pilote du projet GAZELLE
- 3) Développement de démarches alimentaires intégrant les enjeux de qualité de l'eau et organisation du « mois de la bio »
- 4) Poursuite des réflexions sur les outils fonciers pour la qualité de l'eau

... et poursuite de l'animation du dialogue territorial

1) Préfiguration d'une filière locale protectrice de la ressource en eau : la filière chanvre

Pourquoi le chanvre ?

- Préserver la **qualité de l'eau** (culture à bas niveau d'intrant, qui ne nécessite aucun pesticide et peut même être cultivée sans azote minéral ; pouvoir « nettoyant » contre les adventices) et l'environnement de manière générale (stockage de carbone, allongement des rotations, etc.)
- Développer une **filière pérenne** pour laquelle la **demande** augmente et l'**intérêt des agriculteurs** est déjà confirmé : volonté de diversifier leurs cultures et sources de revenus, recherche de cultures de printemps résistantes à la sécheresse, structuration du sol, etc.

Mais aussi :

- Créer une **activité économique durable** sur le territoire avec une filière de l'amont à l'aval
- Fournir des matériaux locaux et biosourcés pour l'**isolation thermique** des bâtiments
- Fournir une **alimentation** saine et locale (graine riche en protéines et en omégas 3)

Pourquoi un modèle en circuits courts ?

- Une production **localisée**, avec un bassin de production de 20km autour de l'unité de défibrage → *permet de localiser les surfaces en fonction du lieu de l'unité de défibrage*
- Une unité de production maîtrisée par les agriculteurs, **à taille humaine**, avec des investissements initiaux limités → *permet de réduire le risque financier*
- Un maintien de la **valeur ajoutée** pour les producteurs et pour le territoire grâce à une cohésion forte entre les maillons de la filière → *permet de motiver les agriculteurs à planter cette culture malgré la bonne rentabilité du blé*
- Un modèle dont la rentabilité repose sur la très bonne **valorisation** de l'ensemble de la plante (graine, fibre, paille, poussière) et non sur le volume produit (comme pour les chanvrières industrielles) → *permet d'avoir un itinéraire technique encore plus bas niveau d'intrants*

Pourquoi un modèle en circuits courts ?

NB : D'autres modèles de chanvrières existent, mais avec une démarche différente :

- outil industriel qui demande des investissements très conséquents et n'appartient pas aux agriculteurs donc très peu de revenus pour eux
- positionnement sur un marché concurrentiel et international qui tire les prix vers le bas et ne permet pas de garantir la pérennité de la filière (cf. difficultés économiques de Planète Chanvre et de Gâtichanvre)
- recherche de rentabilité de l'outil industriel via des volumes importants et non via une valorisation optimale de la plante entière, ce qui implique des pratiques agricoles moins écologiques au niveau de la fertilisation
- pas d'acteur public dans la prise de décision, et donc aucune prise sur l'orientation de la filière et aucune garantie que les parcelles en chanvre sont localisées sur des aires d'alimentation de captages



OBJECTIF = faire émerger une filière locale au bénéfice de tous

→ ENJEU = faire avancer en parallèle
l'amont et l'aval de la filière

Ce qui a été fait en 2023

Amont Agricole

- ✓ Etoffement du groupe d'agriculteurs
- ✓ Voyage d'étude chez Chanvre Mellois : montée en compétence sur les différentes étapes, de la récolte à la commercialisation
- ✓ Consolidation du groupe d'agriculteurs via une formation « stratégie collective »
- ✓ Création d'une association...début 2024



Rôle de l'animatrice

Aval Filière

- ✓ Création d'une Entente Intercommunale CCPE+CCLVD pour le portage d'une étude de préfiguration
 - ✓ Mobilisation des potentiels maillons de la filière et partenaires du projet
 - ✓ Réunion de présentation du projet
 - ✓ Organisation de groupes de travail...début 2024
- + Liens réguliers avec les partenaires et autres projets en Région



Rôle de la collectivité

Réunion de lancement filière chanvre en circuits courts



Echantillons matière pour bâtiment



Buffet au chanvre

2) Animation des contrats azote et du groupe pilote du projet GAZELLE

- Poursuite des campagnes de reliquats début drainage (RDD) = mesures de la quantité d'azote dans les sols au début de la période de lixiviation (perte de nitrates via les pluies)

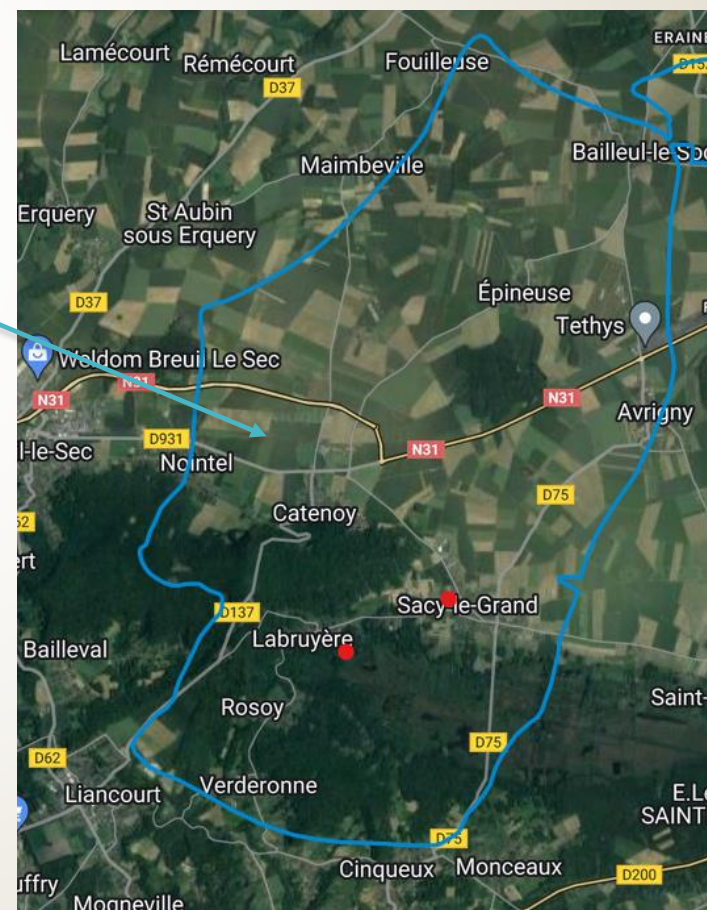
**Un objectif de résultat :
RDD < 80 kgN/L**

- ✓ 54 parcelles analysées
- ✓ 18 exploitations
- ✓ 550 ha soit 13% de la SAU

- Approfondissement technique grâce au projet GAZELLE



**Gestion de l'AZote par les rEsultats,
dont l'azote potentiellement LEssivable**



Quel bilan pour la qualité de l'eau produite sous les champs pendant l'hiver 2022-2023 ?

- A échelle des parcelles suivies (457 ha) : **RDD moyen = 85 kgN/ha**

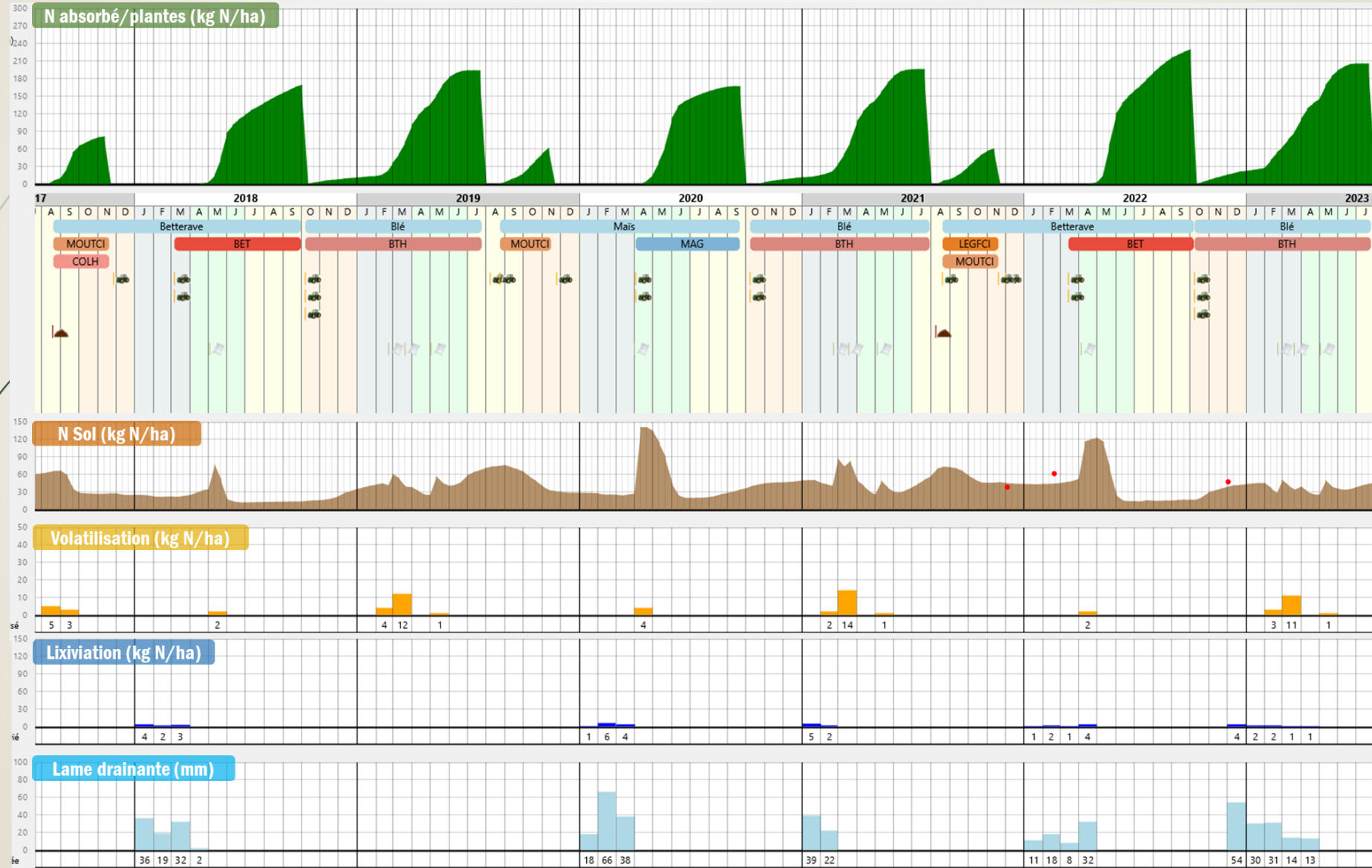
 **Pertes estimées sous parcelles suivies = 5268 kgN** à l'hiver 2022-2023
soit en moyenne **12 kgN/ha**

→ **Concentration moyenne en nitrates dans l'eau sous vos parcelles = 51 mg/L**

Encore quelques efforts pour atteindre l'objectif !

Le projet GAZELLE concrètement

Simulation des flux d'azote dans le sol, l'air et l'eau



Le projet GAZELLE concrètement

Atelier de co-conception chez un agriculteur du BAC



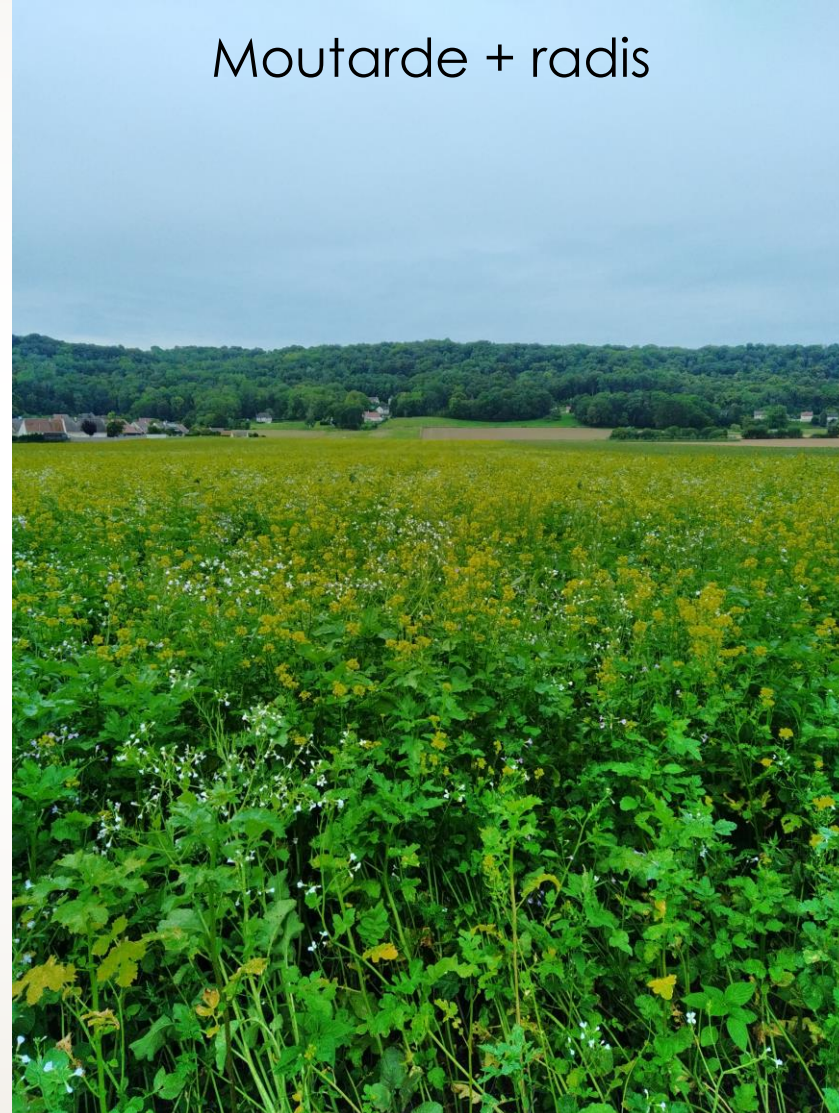
Le projet GAZELLE concrètement

Essais de couverts d'interculture courte après pois

Tournesol + (vesce + radis)
+ phacélie + chia



Moutarde + radis





3) Développement de démarches alimentaires intégrant les enjeux de qualité de l'eau et organisation du « mois de la bio »

Grâce à la responsable Développement Durable de la CCLVD :

- ✓ Structuration d'une démarche alimentaire et candidature PAT (x2)
- ✓ Rencontre et mobilisation des EPCI voisines
- ✓ Recrutement à venir d'un chargé de mission PAT mutualisé (CCLVD, CCPOH, CCC)

→ Vers un diagnostic de la restauration collective pour les communes de ces trois EPCI ?
Enjeu qualité de l'eau : intégrer du bio local

Le mois de la bio en 2023

Un événement technique

Préserver la fertilité des sols en
contexte de changement climatique 15

28 NOV.
14H | UCAC - 77 ROUTE DE PICARDIE, AVRIGNY (60)



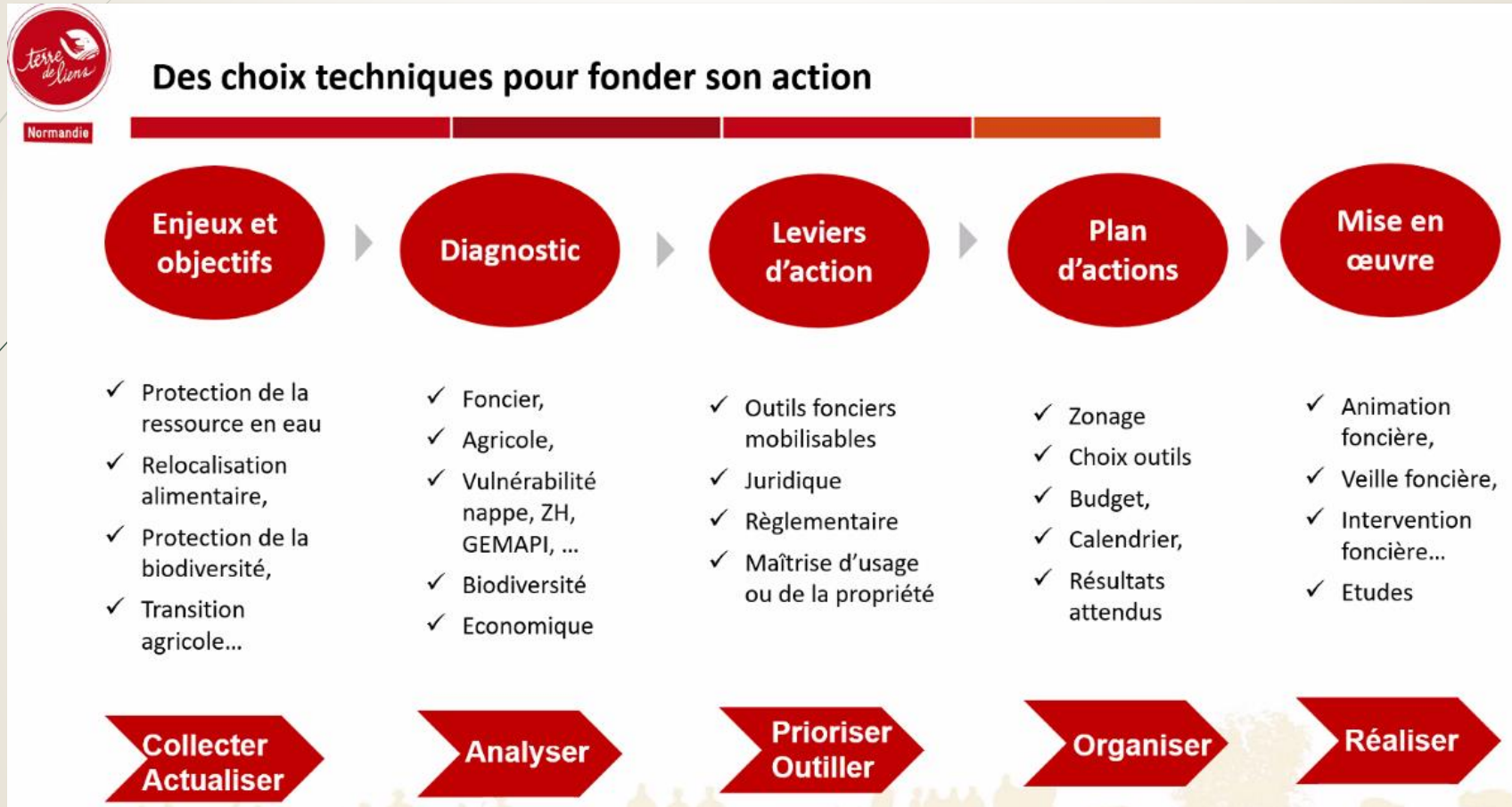
Et un événement grand public



4) Poursuite des réflexions sur les outils fonciers pour la qualité de l'eau

- Réunion de travail entre animateur.ices agricoles
 - Temps d'échange avec les partenaires (Agence de l'eau, Département, DREAL, SAFER) et le chargé de mission urbanisme à la CCLVD
 - Réunion avec le SMOA sur sa stratégie foncière zones humides
-
- Identification de pistes de travail mais manque de structuration
 - Question du portage politique et technique (temps nécessaire)

Piste : s'appuyer sur la méthode proposée par Terre de Liens Normandie



- 1) Mobiliser autour d'enjeux et d'objectifs plus clairs
- 2) Mettre en place un diagnostic adapté

Merci pour votre attention !

